

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 mai 2024

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 47 + 4 Pouvoirs
suppléants : 4

Secrétaire de séance : M. A. DANNER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme A. CHABERT, MM. F. STAATH, M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. L. STEINMETZ, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, Mme G. HUSER - Suppléante -, MM. A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, M. H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, M. T. SCHINI, Mme C. DORN - Suppléante -, MM. C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, F. MATZ - Suppléant -, M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.-C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, M. J.-M. REICHHART.

EXCUSES : MM. G. REUTENAUER, J.-M. FISCHBACH, Mme S. FISCHBACH, MM. FERTIG - Pouvoir à M. D. BURRUS -, P. GANGLOFF, J.-M. HOERTH - Pouvoir à M. A. DANNER -, R. MULLER, J.-L. RINIE, B. KRIEGER - Pouvoir à M. D. ETTER -, Mme D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

Délibération n°2 : Signature avec la Commune de Lichtenberg d'une convention de partenariat pour l'entretien du glacis du Château

Rapporteur : M. J.C. BERRON

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le bail emphytéotique signé le 23 décembre 2016 par la Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre et la Commune de Lichtenberg,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2016 portant création de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre,

Vu les travaux forestiers entrepris par la Communauté de Communes visant à améliorer la qualité et la sécurité du peuplement forestier du glacis du Château de Lichtenberg et à améliorer la mise en valeur paysagère du château et de ses abords,

Vu l'acquisition de chèvres par la Commune de Lichtenberg pour débroussailler le glacis et limiter la repousse des végétaux après ces travaux,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

*** d'APPROUVER** la convention de partenariat entre la Communauté de Communes et la Commune de Lichtenberg pour l'entretien du glacis du Château annexée à la présente délibération ;

*** d'AUTORISER** Le Président ou son représentant à signer cette convention, ses éventuels avenants ainsi que tout document afférent.

Certifié exécutoire
Pour extrait conforme,

Alain DANNER
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président